

Objet : Non à la diminution du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) – Fréquence 7 doit être sauvée

Monsieur le Député,

J'ai été alerté par ma radio locale, Fréquence 7, de la Proposition de Loi de Finances 2025, présentée jeudi 10 octobre par le gouvernement. Celle-ci prévoit une réduction de près de 30 % du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER), soit une coupe budgétaire de plus de 10 millions d'euros, pour des crédits alloués à plus de 770 radios associatives en France.

Cette réduction risque de faire diminuer d'environ 25 % les recettes de Fréquence 7 et met en péril sa survie même. Le FSER finance en effet 50 % de son fonctionnement.

Je ne veux pas que disparaisse la radio qui m'accompagne au quotidien et rythme la vie des Ardéchois depuis 42 ans. Cette radio locale, associative qui me permet d'entendre et de comprendre des initiatives citoyennes, associatives, institutionnelles que je n'entends nulle part ailleurs. Qui me tient informé de ce qui fait la richesse de mon territoire et valorise toutes les initiatives artistiques, culturelles, sociales, sportives qui sont essentielles dans notre département rural.

Par ailleurs, je suis bénévole d'une association locale, et Fréquence 7 est un porte-voix irremplaçable pour toutes nos actions et tous nos événements menés ici en Sud-Ardèche.

Alors Monsieur le député, vous qui êtes si attaché au soutien de la ruralité et à la promotion de sa richesse, je vous demande d'agir pour sauver ma radio comme toutes les autres radios associatives.

Monsieur le député, pouvez-vous déposer ou soutenir les amendements visant à annuler cette réduction du FSER et ainsi soutenir l'importance des radios associatives pour notre société.

Pouvez-vous également interpeller publiquement le gouvernement, et plus particulièrement le Premier Ministre ainsi que les ministres de l'Économie, du Budget, de la Culture et de l'Économie Sociale et Solidaire, afin qu'ils justifient cette décision et apportent des explications claires sur les répercussions qu'une telle mesure pourrait avoir.

Enfin, pouvez-vous faire connaître publiquement votre opposition à cette baisse du FSER et sensibiliser vos collègues parlementaires, ainsi que les élus de votre circonscription, sur les risques que cette décision ferait peser sur l'équilibre et plus largement sur la cohésion sociale de notre territoire.

Je vous remercie de votre engagement en faveur de la démocratie locale en milieu rural.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression différente, décalée et pas pareille de mes salutations distinguées.